

# Lager-Watch Thüringen



Connais tes droits.  
Informations indépendantes  
contre la peur et l'isolement.



### Contenu

**3** Ayez du courage!

**4** Connaissez vos droits

Vie privée  
Gestion du foyer et travailleurs sociaux  
Que peut faire la sécurité?  
Comment puis-je me plaindre?

**6** Soins de santé et besoins particuliers

Carte de santé  
Grossesse et naissance  
Aide en cas de maladie chronique ou de handicap  
Santé mentale  
Problèmes avec le médecin du camp

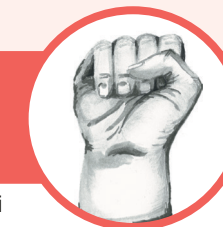
**8** Que faire contre les déportations?

Trouvez un avocat et engagez une action contre la décision  
Autres possibilités d'éviter la déportation  
Contactez les groupes de soutien!

**10** Formez une équipe et organisez-vous!

**11** Contacter

## Ayez du courage!



Les éditeurs de cette brochure sont un réseau d'initiatives qui défendent les droits des réfugiés en tant que "Lager-Watch Thüringen" et soutiennent la lutte pour le droit de séjour des réfugiés et des personnes en quête de protection en Thuringe. Notre souci est d'informer les résidents des premières structures d'accueil ou des logements partagés et de lutter avec vous pour de meilleures conditions de vie. Notre message le plus important pour vous: **Ayez du courage et connaissez vos droits!** Les droits fondamentaux et les droits de l'homme s'appliquent à tous. Aussi et surtout dans les abris et les structures d'accueil.

Nous vous soutenons lorsque vos droits ne sont pas respectés. Avec vous et d'autres résidents, nous documentons les violations des droits, nous nous orientons vers des experts ou nous vous aidons à engager une action en justice contre ces violations. Vous pouvez nous contacter directement par e-mail ou par messagerie:

**Contact:** lagerwatch\_thr@riseup.net

**Messenger:** +4915171394097

Nous sommes unis pour briser l'isolement, la peur et le silence.

Les résidents des structures de premier accueil ou des logements partagés se trouvent souvent dans une situation difficile. De nombreux droits concernant la vie quotidienne sont limités par la loi ou par le règlement intérieur. Si vous constatez que des violations fondamentales des droits de l'homme et des droits fondamentaux se produisent dans votre établissement, vous pouvez nous contacter. Vous pouvez également nous contacter de manière anonyme. La défense de vos droits est protégée par la loi. Si vous êtes témoin de violations des droits fondamentaux mais que vous ne savez pas quoi faire dans cette situation spécifique, notez les violations que vous pensez avoir été commises. Notez le jour, l'heure, la cause du problème ainsi que les noms des personnes impliquées et le déroulement exact des événements. Faites confirmer l'événement par des témoins ou faites des photos et des vidéos avec votre téléphone portable qui peuvent montrer ce qui se passe pour vous ou pour d'autres personnes.

# Connaissez vos droits

Qu'est-ce que le personnel et la direction sont autorisés à faire?



## Vie privée

Personne n'est autorisé à ouvrir votre courrier à moins que vous ne lui en donniez la permission. Si quelqu'un d'autre ouvre votre courrier, c'est un crime. Votre chambre doit pouvoir être fermée à clé. Personne n'est autorisé à entrer dans votre chambre sans votre permission. Il n'y a que deux exceptions: il y a un mandat de perquisition ou il y a un danger (comme un incendie ou une inondation). Si quelque chose doit être réparé dans votre chambre, par exemple, vous devez en être informé au préalable. De plus, personne n'est autorisé à verrouiller votre chambre, même si vous êtes en quarantaine. Personne n'est autorisé à fouiller vos affaires dans votre chambre. La police n'est autorisée à fouiller vos affaires dans votre chambre que si elle dispose d'un mandat de perquisition délivré par le tribunal. Vous pouvez avoir des visiteurs. Personne ne peut vous empêcher de le faire. Sauf si la personne représente un danger ou si elle est bannie de la maison. Vous avez le droit à une armoire individuelle fermant à clé si vous partagez votre chambre avec d'autres personnes.

## Gestion du foyer et travailleurs sociaux

### **Quelle est la tâche de la direction et des travailleurs sociaux du foyer?**

La direction du foyer doit organiser la vie dans le foyer, rien de plus. Les travailleurs sociaux doivent être disponibles pour vous et vos questions quotidiennes. Ils peuvent vous aider dans de nombreux domaines. Par exemple : demander des allocations, trouver un cours d'allemand, prendre des rendez-vous chez le médecin, donner des conseils sur les conflits familiaux, inscrire les enfants à l'école/au jardin d'enfants, vous aider en cas de problèmes psychologiques. Mais ils doivent également vous protéger contre la violence et être disponibles pour vous si vous êtes victime de violence.

### **Quels sont mes droits si j'ai subi des violences au sein de l'institution?**

Quels sont mes droits si j'ai subi des violences au sein de l'institution? Si vous avez subi des violences, vous avez le droit d'être immédiatement protégé et aidé par le personnel du logement. Cela comprend un soutien personnel, un accompagnement et des conseils. Dans un logement partagé, les deux personnes de contact, homme et femme, doivent être disponibles. Les travailleurs sociaux sont tenus à la confidentialité et ne sont pas autorisés à agir de leur propre chef. Vous décidez vous-même si vous voulez aller à la police et déposer une plainte ou non. Vous avez le droit de faire transférer le délinquant dans un autre établissement. Et vous avez le droit de bénéficier d'examens et de traitements médicaux et psychologiques. Vous avez également le droit de demander de l'aide à un centre de conseil indépendant. Cela peut être utile si le personnel ne peut pas vous offrir une protection suffisante. Si vous êtes une femme victime de violence, vous pouvez contacter le refuge pour femmes de votre région ou un centre de conseil pour femmes. Vous pouvez également appeler le service

d'assistance téléphonique "Violence contre les femmes" (08000 116 016). Vous pouvez y obtenir des conseils par téléphone en plusieurs langues. Le bureau local de protection de la jeunesse est responsable de la protection des enfants. Même si la violence provient des employés, des agents de sécurité ou de la police, il peut être utile de se tourner vers un centre de conseil indépendant. L'organisation Ezra soutient les victimes de violences d'extrême droite, racistes ou antisémites en Thuringe.

### **Qu'est-ce que les travailleurs sociaux et la direction du foyer ne sont pas autorisés à faire?**

Ce n'est pas eux qui décident de l'argent que vous recevez. C'est la responsabilité des services sociaux. Ils ne décident pas non plus si vous obtenez un appartement. C'est également décidé par les services sociaux. Toutefois, les travailleurs sociaux peuvent donner des informations au bureau d'aide sociale sur les personnes qui peuvent prétendre à un appartement ou qui en ont besoin de manière particulièrement urgente. Les travailleurs sociaux n'ont pas non plus de pouvoir sur votre demande d'asile. Le BAMF est responsable de la demande d'asile. Ils ne décident pas non plus de votre tolérance ou de votre déportation. C'est la responsabilité de l'Office d'enregistrement des étrangers, en collaboration avec le BAMF. Parfois, cependant, l'autorité des étrangers tente d'obtenir du bureau d'origine les informations dont elle a besoin pour l'expulsion.

### **Que peuvent faire les travailleurs sociaux et les responsables du foyer?**

Les travailleurs sociaux peuvent informer les autorités si vous n'êtes pas présent au domicile pendant une période plus longue. Cela peut avoir des conséquences négatives sur vos prestations sociales et sur votre séjour. Tant que vous êtes obligé de vivre dans le foyer, vous devez au moins être vu régulièrement dans le foyer et prendre votre courrier. La direction du foyer peut décider dans quelle pièce vous vivez. Toutefois, votre situation personnelle doit être prise en compte.

## Que peut faire la sécurité?

### **La sécurité n'est pas la police et n'a pas de droits particuliers.**

Ils ne sont donc pas autorisés à vous fouiller physiquement. Ils ne sont pas autorisés à relever vos données personnelles. Ils ne sont pas non plus autorisés à confisquer votre passeport ou d'autres documents. La sécurité a pour tâche de faire respecter le règlement intérieur. Si le règlement intérieur stipule que certains objets sont interdits, la sécurité peut le vérifier. Toutefois, le règlement intérieur doit être décrit de manière à être compris par tous. En outre, la sécurité est autorisée à vérifier votre carte d'identité pour voir si vous habitez réellement dans le logement.

## Comment puis-je me plaindre?

Si les responsables ou les autres employés du foyer ne respectent pas les règles, vous n'avez pas à le supporter. La meilleure chose à faire est d'essayer de résoudre le problème d'abord avec les personnes concernées sur place et d'entamer une conversation. Vous pouvez également demander le soutien d'autres résidents afin de parler ensemble aux travailleurs sociaux ou à la direction du foyer.



## Soins de santé et besoins particuliers

### Carte de santé

**Toutes les personnes faisant l'objet d'une procédure d'asile en Thuringe reçoivent une carte de santé.**

Vous obtenez généralement la carte de santé après le premier accueil. Avec la carte de santé, vous pouvez aller chez le médecin si vous êtes malade ou si vous avez mal.

### Grossesse et naissance

**Les femmes enceintes ont des besoins particuliers.**

Cela signifie qu'ils ont besoin de choses dont les autres personnes n'ont pas besoin. Par exemple, les femmes enceintes ont besoin de soins médicaux, de protection ou d'autres choses pour elles-mêmes et pour le bébé. Si vous êtes enceinte, vous avez le droit d'aller régulièrement chez le médecin et de faire un bilan de santé. Vous avez droit à une sage-femme qui vous aide avant, pendant et après la naissance. Vous avez également le droit d'être traité à l'hôpital. Lorsque vous êtes enceinte, vous recevez un "passeport de la mère". Dans le "passeport de la mère", vous trouverez, par exemple, les rendez-vous individuels pour le contrôle. Vous avez peut-être besoin de nouveaux vêtements pour vous et le bébé. Ou vous avez besoin d'acheter des couches, des meubles ou d'autres choses? Vous pouvez alors demander des besoins supplémentaires pour les femmes enceintes. Cela peut se faire, par exemple, au bureau d'aide sociale et, plus tard, à l'agence pour l'emploi. Le service de conseil en matière d'asile ou le service de conseil social peuvent vous aider dans votre demande.



### Aide en cas de maladie chronique ou de handicap

**Souffrez-vous d'un handicap qui vous empêche de faire face à la vie quotidienne?**

Dans ce cas, vous avez droit à une aide. Par exemple, vous devez être logé de manière à pouvoir atteindre

votre chambre et votre salle de bains. Vous avez droit à des soins médicaux et à des aides telles qu'un fauteuil roulant. Il est préférable de s'adresser à la procédure d'asile/au service d'orientation sociale. Ils peuvent vous aider dans vos démarches. Il est également important qu'un médecin confirme votre handicap ou votre maladie et que vous receviez une assistance médicale.

### Santé mentale

**Vous ne dormez pas bien et faites des cauchemars?**

Ou souffrir de mauvais souvenirs, d'anxiété ou ressentir une grande tristesse? Si c'est le cas, vous avez droit à un soutien et à des soins pour vous aider à vous rétablir rapidement. Assurez-vous de parler à d'autres personnes de ce que vous ressentez. De cette façon, vous pouvez obtenir de l'aide. Elle est également importante pour la procédure d'asile. Vous pouvez peut-être parler aux conseillers de la procédure d'asile ou aux conseillers sociaux. Ils ne sont pas des thérapeutes, mais ils peuvent vous aider à trouver des organisations où vous pouvez obtenir un soutien.



Par exemple, **Psychosoziales Zentrum REFUGIO Thüringen** y a formé des psychologues. Il y a aussi **Albatros**, ils ont un bureau dans le centre de réception initial de Suhl. Albatros offre des conseils psychosociaux dans différentes langues maternelles. Ils ne sont pas des thérapeutes. **Ipsso** à Erfurt offre la même chose. À Ipsso, vous bénéficiez également d'une assistance psychosociale dans différentes langues maternelles par vidéo. Ils ne sont pas des thérapeutes.

### Problèmes avec le médecin du camp

Pendant la procédure d'asile, vous n'avez droit à une aide médicale qu'en cas d'urgence, conformément à la loi sur les prestations pour demandeurs d'asile. Le médecin du camp s'en charge dans le centre de premier accueil. Avez-vous des problèmes avec le médecin du camp? Votre problème médical n'est pas pris au sérieux et l'aide vous est refusée? Vous cherchez un deuxième avis? Ou avez-vous besoin d'une personne qui puisse traduire lors d'une visite chez le médecin? Dans ce cas, le **MediNetz Jena**, actif dans toute la Thuringe, peut vous aider.



## Que faire contre les déportations?



*Vous trouverez ici des informations qui peuvent être utiles pour éviter une expulsion..*

Dès que vous recevez une décision d'asile négative, la première chose à faire est de rester calme. Il existe de nombreuses façons d'éviter une expulsion et donc des raisons de rester calme! Dès que vous recevez votre décision, chaque jour compte. Il est donc important d'agir le plus rapidement possible. Comment le faire:

### Trouvez un avocat et engagez une action contre la décision

*Il existe plusieurs possibilités d'intenter une action en justice contre une déportation.*

Cependant, vous devriez toujours faire appel à un avocat pour vous aider. Dès que vous recevez la décision, vous ne devez pas perdre de temps!

Pour une plainte contre la décision négative, vous n'avez que peu de temps. Si la lettre du BAMF indique que la demande est "rejetée", vous avez deux semaines. Si votre décision est rejetée comme "irrecevable" ou "manifestement infondée", vous ne disposez que d'une semaine.

### Autres possibilités d'éviter la déportation

*Même si votre dossier est rejeté, il existe d'autres moyens d'éviter l'expulsion.*

L'autorité des étrangers peut vous autoriser à rester en Allemagne pour d'autres raisons et y est même parfois obligée. Cela peut être le cas, par exemple, si vous commencez des études en Allemagne ou si vous êtes trop malade pour être déporté. La loi régit de nombreuses situations différentes. Pour savoir exactement quelles sont vos options, vous devez absolument demander l'aide d'un avocat ou d'un centre de conseil. Une décision négative en matière d'asile ne signifie pas que vous serez définitivement déporté!



Vous pouvez saisir la justice pour contester la décision d'asile ou avoir le droit de rester en Allemagne pour d'autres raisons. Un bon avocat et de bons conseils peuvent vous aider à faire valoir vos droits. Il est seulement important de rester calme et de chercher des personnes ou des conseils qui peuvent vous aider le plus rapidement possible. Vous pouvez même le faire avant d'obtenir la décision.

### Contactez les groupes de soutien!

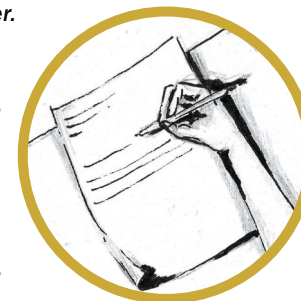
*En Thuringe et dans toute l'Allemagne, il existe de nombreux groupes et organisations qui peuvent vous aider.*

**Soli-Asyl Thüringen** est un réseau qui organise un hébergement sûr pour les personnes menacées de déportation et leur apporte, si nécessaire, un soutien financier, médical et juridique.

**Refugee Law Clinic Jena** est un centre de conseil juridique géré par des étudiants à Jena qui conseille les migrants en matière de droit d'asile et de séjour.

**Le Conseil des réfugiés de Thuringe** est une association qui œuvre pour les intérêts et la protection des réfugiés et des migrants. Le Conseil des réfugiés offre des conseils et un soutien dans des cas individuels. Sur son site web, le Conseil des réfugiés fournit également des informations très utiles.

Il est très important d'avoir un bon avocat qui vous défendra également. Si vous ne connaissez pas d'avocat ou ne savez pas quel avocat est fiable dans votre région, vous pouvez demander et vous tourner vers les contacts mentionnés ici. Demandez s'ils ont de l'expérience dans le domaine de l'asile et dans des cas similaires au vôtre.



## Formez une équipe et organisez-vous!



*Comme dans la plupart des autres luttes, vous pouvez réussir à vous battre pour vos droits si vous parvenez à constituer une équipe, à documenter les problèmes et à formuler des demandes.*

Vous n'êtes pas obligé de faire cela tout seul, vous pouvez chercher du soutien. Vous pouvez vous organiser avec les autres personnes qui vivent avec vous et discuter des problèmes afin de trouver des solutions. Parfois, vous avez besoin d'experts dans votre équipe: des personnes qui savent ce qu'il faut faire, un avocat et peut-être un bon médecin et/ou psychologue. Et surtout: des amis qui vous soutiennent pour ne pas abandonner.

**Nous vous souhaitons beaucoup de force!**



### Qui sommes nous?

Le réseau Lager-Watch Thüringe a été fondé le 29.09.2020 au cours des événements violents survenus dans le centre d'accueil initial de Suhl. Avec les réfugiés touchés par l'hébergement dans les camps et les supporters, nous documentons la violence structurelle, raciste et physique des hébergements dans les camps en Thuringe. Notre objectif est de rendre visibles les doléances et les conditions dans les camps de Thuringe. Nous sommes solidaires pour briser l'isolement, la peur et le silence.

### Lager-Watch Thüringen

**Site internet:** <https://lagerwatchthueringen.noblogs.org>  
**Mail:** [lagerwatch\\_thr@riseup.net](mailto:lagerwatch_thr@riseup.net)  
**Messenger:** (WhatsApp, Signal Telegram)  
 +49 151 71394097

### Ezra

**Site internet:** <https://ezra.de/>  
**Mail:** [info@ezra.de](mailto:info@ezra.de)  
**Téléphone:** +49 361 21865133

### Psychosoziales Zentrum REFUGIO Thüringen

**Site internet:** <https://refugio-thueringen.de/neu/>  
**Mail:** [anmeldung@refugio-thueringen.de](mailto:anmeldung@refugio-thueringen.de)  
**Téléphone:** Jena: +49 3641 226281 - Erfurt: +49 361 60268079

### Flüchtlingsrat Thüringen

**Site internet:** [www.fluechtlingsrat-thr.de](http://www.fluechtlingsrat-thr.de)  
**Mail:** [info@fluechtlingsrat-thr.de](mailto:info@fluechtlingsrat-thr.de)  
**Téléphone:** +49 361 51805126

### Ipsog GmbH in Thüringen

**Site internet:** <https://ipsocontext.org/de/>  
**Adresse:** Schillerstraße 26, 99096 Erfurt  
**Téléphone:** +49 179 4263538

### MediNetz Jena

**Site internet:** <https://www.medinetz-jena.de>  
**Mail:** [kontakt@medinetz-jena.de](mailto:kontakt@medinetz-jena.de)  
**Téléphone:** +49 157 87623764

### Soli-Asyl Thüringen

**Site internet:** <https://soliasyl.noblogs.org>  
**Mail:** [soliasyl\\_thr@riseup.net](mailto:soliasyl_thr@riseup.net)  
**Téléphone:** +420 606597188

### Refugee Law Clinic Jena

**Site internet:** [www.rlc-jena.de](http://www.rlc-jena.de)  
**Mail:** [rlc\\_jena@riseup.net](mailto:rlc_jena@riseup.net)

